



Coopératives Européennes EUBO a démarré le 2 Novembre 2010

La première coopérative « RENT A SHIP » a commencé son activité hier, 2 Novembre 2010. Elle est issue du travail de réflexion de bateliers regroupés dans EUBO depuis plus d'un an.

Les jours précédents, c'était la grande effervescence dans les nouveaux locaux de Rent a Ship : les bateliers affluaient pour signer les contrats, et de nombreux collègues bénévoles se sont transformés en secrétaires pour instruire les dossiers et saisir les renseignements.

Ces dernières semaines, EUBO a noué de nombreux contacts avec les coopératives d'artisans bateliers notamment en Allemagne et en Belgique : l'objectif est de créer les liens qui permettront d'éviter les conflits entre coopératives et d'apprendre à se connaître pour être en mesure d'œuvrer dans le sens le plus positif qui soit pour les artisans bateliers d'EUROPE.

Pour les Francophones Belges et Français Réunion Débat avec la Direction de EUBO Vendredi 12 Novembre A DOUAI

A l'initiative de quelques bateliers belges et français, et en accord avec la direction de EUBO, une réunion est organisée à Douai le 12 Novembre de 14h00 à 18h00. L'objectif est de présenter la démarche de EUBO et des coopératives en lancement et permettre aux bateliers francophones de poser toutes les questions qui les préoccupent.

Les Statuts et les Contrats seront disponibles sur place en langue Française (ils sont en cours de traduction officielle). Les fiches de renseignements à fournir à la coopérative pour ceux qui souhaiteront adhérer à la Coopérative seront aussi disponibles en Français.

Le Website <http://www.rent-a-ship.eu/> permet aussi de s'inscrire via internet, mais il est en néerlandais et en plus, les connexions doivent être d'excellente qualité pour parvenir à remplir l'ensemble des choses demandées : un conseil donc aux intéressés, utilisez plutôt une connexion terrestre si vous voulez utiliser ce moyen. Je reste à la disposition de ceux qui ne peuvent venir à Douai et souhaiteraient recevoir par Mail les statuts, le contrat et la fiche de renseignements en français et l'imprimer chez eux pour l'expédier par la poste.

Prise par la multitude de démarches indispensables pour le lancement, la Direction de EUBO n'a pas eu le temps nécessaire d'assurer une bonne communication dans les autres langues que le Néerlandais : on ne saurait leur en vouloir et nous avons essayé d'apporter notre contribution pour que les francophones puissent accéder à l'information dans les meilleures conditions.

La réunion se tiendra à **LA MAISON DES ASSOCIATIONS** Rue des Potiers à DOUAI

Vendredi 12 Novembre de 14h00 à 18h00

Il y a un parking à la maison des associations c'est à côté du Lycée COROT

Le transport Fluvial va bien ! ...selon VNF !!!

Dans le dernier Schuttevaer, Theo Frison note la rapidité de VNF à publier les résultats du 3^e trimestre 2010 : ça surprend en effet d'apprendre que le transport fluvial est en progression ! Nul ne saura jamais en lisant ces statistiques onctueuses que la batellerie artisanale va de plus en plus mal avec une rémunération en baisse constante...Je pense que Yves DUTEIL devait penser à VNF quand il a écrit sa chanson : « *ça n'est pas ce qu'on fait qui compte, C'est l'histoire...La façon dont on le raconte pour se faire valoir !!!* »

On est moins rapide cependant chez VNF lorsqu'il s'agit de répondre à la demande de la Glissoire, honorable Syndicat de bateliers, qui demande depuis deux mois à être reçu par le nouveau Directeur Général, Mr Papinutti, pour examiner la possibilité de mettre en place des collectifs de travail sur les problèmes liés au cadre de vie, à l'hygiène et à la sécurité du monde batelier et des navigants en général.

L'honorable Président de La Glissoire, notre confrère Daniel Claeys a été très ému ce matin à 8h00 de l'appel téléphonique d'une collaboratrice de la grande Direction de VNF qui s'étonnait de la demande du Syndicat alors que, selon elle, tout va bien sur ces sujets là dans le petit monde des voies navigables !

Les rares cheveux du Président se sont dressés à cette provocation et après avoir indiqué qu'il était en mesure de lui remplir un livre épais de tous les cas d'aménagements laissant à désirer (Bollards, estacades, ports, échelles, accès, eau potable, poubelles...) qui font le quotidien des bateliers, l'assurance lui a été donnée par la Collaboratrice qu'elle prenait contact avec les collaborateurs et collaboratrices de MM Papinutti (Directeur Général) et Maugé (Directeur du développement) pour organiser une rencontre...
...ESPOIR...es tu là ? ? ?

Silence Radio du côté du Ministère !!!

Le 28 Juillet, la Délégation de La Glissoire reçue au Ministère par Mr Vieu, Directeur de la DGIMT, demandait que, jusque la fin de la crise, soit supprimée la taxe d'accès au réseau payée à VNF pour chaque transport effectué en plus de la taxe normale.

Le même jour, elle demandait que soit étudiée la possibilité de mettre à la charge du client les taxes de navigation et taxes portuaires, comme cela est pratiqué en Allemagne.

Plus de trois mois après, il n'y a toujours pas le plus petit début de réponse...et pendant ce temps, le bénéfice de la suppression de la TIPP sur les carburants (présentée comme le remède miracle pour la batellerie) s'est envolé comme poussière au vent du souffle parlementaire.

Tout individu normalement constitué, amené à analyser cette stratégie de non réponse qui est la caractéristique principale de l'administration qui nous gouverne (Le Ministère) et de sa filiale (VNF), serait tenté de considérer qu'il s'agit là d'une démarche calculée et cohérente pour mieux réduire à la misère les gens qui travaillent sur nos fleuves et nos canaux.

Les renseignements en ma possession ne me permettent pas de considérer que cette appréciation soit fausse : ce constat signifie que je pense comme vous que des gens dont ce n'est pas le métier sont en train de nous mener en bateau.

En d'autres termes, cela signifie que s'ils peuvent nous écraser encore un peu plus, ils trouveront cela très sympathique.

Je serais tellement content de me tromper (pour une fois) dans mon appréciation que je demande à nos responsables de m'adresser une lettre de protestation pour me dire qu'ils ont apporté une réponse à nos demandes ci-dessus re-précisées.

Je les en remercie à l'avance et m'engage à publier leur démenti.

Jacques DELHAY – Citoyen normalement constitué.

On nous signale :

Les bateaux de gabarit supérieur à 38m qui ont été immobilisés à Longueil-Annel pour les travaux de réfection de l'écluse ont eu la possibilité de refuser l'indemnité forfaitaire proposée par VNF et d'opter pour une indemnité calculée sur le préjudice financier réel, moyennant évidemment la présentation d'un dossier argumenté.

C'est ainsi qu'un confrère Canal du Nord me signale qu'il vient d'être indemnisé pour un montant de plus de 503 Euros journalier : à vos calembrettes pour savoir si le forfait était intéressant !!!

Réforme des contrats types

Demain de 10h00 à 13h00 se tiendra la troisième réunion sur le refonte des contrats types : rappelons qu'il s'agit d'un engagement du Ministère dans le protocole de sortie de crise de remettre à niveau les règles applicables dans les transports fluviaux dès lors qu'il n'y a pas de contrat spécifique entre un donneur d'ordre et un transporteur. Ces contrats types représentent en quelque sorte un cadre minimum en deçà duquel il appartient à chaque transporteur de ne pas tomber.

Je reviendrais sur le sujet quand les travaux auront suffisamment avancé : l'un des points qui sera soulevé dans les prochaines séances sera le système des surestaries qui mérite d'être totalement revu : les nouveaux taux fixés récemment ne sont qu'une mesure relais dans l'attente des nouvelles définitions des conditions d'attribution et des nouveaux taux pour arriver à des indemnités qui reflètent enfin la réalité financière de l'immobilisation d'un bateau.